

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de POLLIONNAY

dossier n° PC0691542200006M01

date de dépôt : 18/04/2024

date d'affichage en mairie :

demandeur : **Monsieur et Madame CARDOSO
Paulo et Eliette**

pour : **Modification du coloris des façades**

adresse terrain : **Chemin du Mercier (les
coteaux des mandrières - Lot 3), Les Mandrières
69290 POLLIONNAY**

ARRÊTÉ 2024185
accordant un permis de construire modificatif
au nom de la commune de POLLIONNAY

Le maire de POLLIONNAY,

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 18/04/2024 par Monsieur et Madame CARDOSO Paulo et Eliette, demeurant 187 rue de la Croix du Ban à POLLIONNAY (69290) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la modification du coloris des façades ;
- sur un terrain situé chemin du Mercier, Les Mandrières, 69290 POLLIONNAY;
- sans modification de la surface de plancher créée lors du permis de construire initial ;

Vu le code de l'urbanisme;

Vu le plan local d'urbanisme de la commune approuvé le 09/05/2016, modifié le 15/05/2017 et le 7/07/2020 ;

Vu le permis initial n° PC0691542200006 accordé le 20/12/2022 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis MODIFICATIF est ACCORDE.

Article 2

Les prescriptions mentionnées sur le permis de construire d'origine sont maintenues.

Article 3

Le présent arrêté n'a pas pour effet de proroger le délai de validité du permis de construire initial.

Fait à POLLIONNAY,

Le 15 MAI 2024

Le maire,

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT(E)

André BRUNET

